

Votre pharmacien peut faire + que vous ne le pensez, demandez-lui conseil !

Je suis enceinte...



Quels médicaments ai-je le droit de prendre ?

Quelles sont les substances à risque pour le bébé ?

Mon pharmacien peut m'accompagner :

Un entretien unique de 5 minutes au comptoir, à tout stade de ma grossesse, pour :

Sensibiliser au risque lié à la consommation de substances dangereuses pour le fœtus



Vérifier les traitements prescrits ou ceux pris en automédication

Remettre un mémo « Médicaments et grossesse, mode d'emploi »